



Ville de Vitry sur seine

SERVICE DES AFFAIRES FAMILIALES

ANNEE SCOLAIRE 2026/2027

DEMANDE DE DEROGATION HORS COMMUNE SUR VITRY

ID Famille :

Date de dépôt :

Les demandes de dérogations ont un caractère exceptionnel. Chaque dossier est étudié en Commission fin avril selon les motifs invoqués et les places disponibles au sein de chaque école.

Les motifs de la demande de dérogation doivent être explicités et les justificatifs nécessaires joints.

ATTENTION : dans le cadre d'une première inscription à l'école, un dossier d'inscription scolaire doit être déposé en même temps que le dossier de dérogation lors du rendez-vous.

Une demande de dérogation doit aussi être effectuée dans la Commune de résidence.

La réponse à la demande de dérogation sera transmise dans les deux semaines suivant la Commission de dérogation, par courrier uniquement.

ENFANT(S) CONCERNE(S)

Nom et Prénom	Date de naissance	Etablissement scolaire fréquenté/ Ecole du secteur de résidence	Etablissement scolaire demandé (demande de dérogation)
.....
.....
.....
.....

FRATRIE

Nom et Prénom	Date de naissance	Etablissement scolaire fréquenté/ Ecole du secteur de résidence
.....
.....
.....
.....

RESPONSABLES LEGAUX DE L'ENFANT

SITUATION FAMILIALE

Marié(e) Union libre PACS Divorcé(e) Séparé(e) Veuf (ve) Célibataire

	RESPONSABLE 1	RESPONSABLE 2
Nom et prénom
Adresse
Téléphone
Email
Portable
Profession
Lieu d'exercice
Téléphone bureau

MOTIFS DE LA DEMANDE (Cochez une ou plusieurs cases correspondantes à votre situation) :

- POURSUITE DE SCOLARITE
- REGROUPEMENT DE FRATRIE
- MODE DE GARDE
- CONTRAINTES PROFESSIONNELLES (TRAJET ET/ OU HORAIRES)
- REPRISE D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE OU DE FORMATION
- PROXIMITE DE LA CRECHE
- RAISONS MEDICALES
- AUTRES

Date et signature des parents (ou tuteurs)



JUSTIFICATIFS A JOINDRE :

POUR TOUS LES DOSSIERS

- COURRIER MOTIVE INDIQUANT LA OU LES RAISONS DE LA DEMANDE DE DEROGATION
- ATTESTATIONS DES EMPLOYEURS DE CHACUN DES PARENTS AVEC LIEU ET HORAIRES DE TRAVAIL

SELON LA RAISON INVOQUEE DANS VOTRE DEMANDE, LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR :

MODE DE GARDE

- ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE L'ASSISTANTE MATERNELLE OU DU MEMBRE DE LA FAMILLE OU DU TIERS,
- QUITTANCE DE LOYER OU IMPOTS FONCIERS DE L'ASSISTANTE MATERNELLE OU DU MEMBRE DE LA FAMILLE OU DU TIERS,
- PIECE D'IDENTITE DE L'ASSISTANTE MATERNELLE OU DU MEMBRE DE LA FAMILLE OU DU TIERS

REPRISE D'UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE OU D'UNE FORMATION

- ATTESTATION DE REPRISE DE FORMATION OU D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE

RAISONS MEDICALES

- CERTIFICAT MEDICAL RECENT SIGNE PAR UN MEDECIN

PROXIMITE DE LA CRECHE

- CONTRAT OU ATTESTATION DE LA CRECHE

**ATTENTION : DATE LIMITE DE DEPOT 3 AVRIL 2026
LES DOSSIERS INCOMPLETS NE POURRONT ETRE TRAITES**

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

FRAIS DE SCOLARITE DE LA COMMUNE DE VITRY-SUR SEINE

Principe de réciprocité de gratuité (en cas de refus, la Commune de Vitry-sur-Seine s'alignera sur le taux en vigueur dans la commune de résidence de l'enfant).

Taux spécifique de 963 euros pour les classes spécialisées.

PROPOSITION DE LA COMMUNE D'ACCUEIL

Accepte le principe de réciprocité de gratuité

Oui

Non

Demande une participation aux frais de scolarité de €

Date, signature et cachet

Le Maire de Vitry-sur-Seine
Pour le Maire, l'Adjoint(e)

AVIS DE LA COMMUNE DE RESIDENCE DE L'ENFANT

Accorde la dérogation demandée

Oui

Non

Accepte le principe de réciprocité de gratuité

Oui

Non

S'engage à prendre en charge les frais de scolarité à hauteur de(€) pour toute la durée du cycle.

Oui

Non

Date

Cachet

Signature
